TARIFS au 1er septembre 2023

Périscolaire - Tarifs par prestation					
Matin	Avant repas	Restauration		Soir	Mercredis A-midi + repas
1.70 à 1.90 €	1.00 à 1.11 €	5.24 à 5.44 €		1.70 à 1.90 €	6.02 à 15.07 €
Vacances – Ex : journée avec repas (9h/17h00)					
Tarif minimum			Tarif maximum		
6.21 €			16.56 €		

En extrascolaire et le mercredi, pour les familles extérieures aux communes de Chassal-Molinges et Vaux, le tarif sera majoré de 15%.

CONDITIONS GÉNÉRALES

Facturation et règlement

- La facture est établie en fin de mois.
- Le paiement s'effectue le mois suivant, auprès de la directrice en espèces, chèques, chèques vacances ANCV, CESU ou virement.
- Toute heure entamée est due.
- En cas de non-paiement, dans un délai de 2 mois, votre dossier sera transmis à notre service contentieux, ensuite vous serez dans l'obligation de régler les prestations à l'avance sous peine de vous voir refuser celles-ci.

Conditions d'annulation

Aides financières

- Les collectivités, la Caisse d'Allocations Familiales du Jura et la Mutualité Sociale Agricole de Franche Comté participent au financement de la structure.
- Pour les camps, il est possible d'obtenir des aides diverses (JPA, CCAS, bons camps CAF, aides CE) ou l'échelonnement des paiements. Se renseigner auprès de la responsable.

Pour tous renseignements complémentaires (planning, sorties...) des informations sont disponibles au centre et sur le Portail Familles.

- Toute inscription est considérée comme définitive.
- Toute absence, en restauration, soir... de l'enfant doit être signalée à la directrice au moins 24h avant, par écrit, répondeur...
- Les prestations, les repas, les absences pour convenances personnelles, absence d'un enseignant ou mouvements de grève non décommandés au moins une semaine à l'avance seront facturés. En cas de maladie, l'annulation sera prise en compte, à partir du <u>deuxième jour d'absence</u> et sur présentation d'un certificat médical dans les 48 heures qui suivent l'absence.





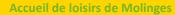


Mairies de Chassal-Molinges et Vaux

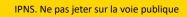


Accueil de Loisirs Les Gribouilles de Molinges

Les Francas, association d'Education Populaire, complémentaire de l'école publique sont partenaires de votre collectivité pour accueillir tous les enfants et les jeunes et leur proposer des activités éducatives. Notre projet, basé sur l'humanisme, l'égalité, la liberté et la laïcité, contribue à l'éducation des enfants et des jeunes pour que progressivement, ils puissent exercer leur autonomie, leur responsabilité, leur citoyenneté et s'insérer au mieux dans la société de demain.



4 bis rue des écoles - 39360 Molinges **303.84.42.57.91** gribouillesmolinges.francas39@gmail.com secteuradosmolingesvauxfrancas@gmail.com



PRÉSENTATION DE L'ACCUEIL DE LOISIRS

Enfants

L'Accueil de Loisirs recoit :

- En périscolaire, tous les enfants scolarisés dans les écoles de Chassal-Molinges.
- En extrascolaire, les enfants de 3 à 15 ans, de Chassal-Molinges, Vaux les St Claude, et des communes environnantes.

Activités

- Nous proposons des activités diverses et variées adaptées à l'âge des enfants en fonction de leur centre d'intérêt.
- Les activités de l'Accueil de Loisirs sont animées par une équipe qualifiée.
- Lorsqu'une sortie est organisée, il est possible que le centre soit fermé.

Enfants atteints de troubles de la santé

Inscriptions

- La première inscription se fait auprès de la directrice de l'accueil de loisirs, durant les heures de permanence, au moins une semaine avant la présence de l'enfant à l'accueil de loisirs (dernier délai jeudi matin 8h pour la semaine suivante). Permanences: Les mardis et jeudis de 15h00 à 18h30.
- Les inscriptions suivantes se font obligatoirement sur le Portail Familles qui vous permet d'inscrire vos enfants, modifier vos réservations, consulter votre compte ou compléter votre dossier administratif. Demandez votre code au responsable du centre pour y accéder.

https://gribouilles-molinges.portail-defi.net

INSCRIPTION

OBLIGATOIRE

Documents à fournir ou à rentrer sur le Portail Familles

- Fiche de renseignements et fiche sanitaire de liaison (à mettre à jour dès que cela est nécessaire)
- Photocopie des vaccinations du carnet de santé
- N° d'allocataire CAF, MSA et/ou votre avis d'imposition sur les ressources 2021
- Attestation d'assurance responsabilité civile
- Photo d'identité de l'enfant

Dans le cadre d'un PAI (projet d'accueil individualisé), nous pouvons accueillir des enfants atteints de maladies chroniques, d'allergies et d'intolérances alimentaires au sein de la structure et notamment en restauration. Pour tous renseignements contacter la responsable du centre.

VACANCES ET MERCREDIS DE 7H00 A 18H30

- En journée avec ou sans repas.
- En demi-journée avec ou sans repas.
- Accueil échelonné de 7h à 9h et de 13h30 à 14h.
- Départ échelonné 11h30 à 12h15 et de 17h à 18h30.
- Le centre fonctionne toute l'année sauf durant une partie de l'été et les vacances de Noël. Le mercredi et les vacances, le site d'accueil varie en fonction des périodes (alternance des sites).

Soucieux de faire vivre pleinement à l'enfant la concrétisation de ses projets et d'augmenter la qualité pédagogique de nos actions, il est vivement conseillé d'inscrire vos enfants au moins 2 jours par semaine ou 4 demi-journées. Pour les sorties, les enfants inscrits régulièrement seront prioritaires.

SECTEUR ADOS 11-15 ANS

- Le secteur ados fonctionne durant les périodes de vacances. En fonction des projets, il peut être ouvert en journée, demi-journée ou soirée (sauf à Noël et 4 semaines l'été).
- Le secteur ados dispose d'un animateur qui propose des activités adaptées: sorties, activités culturelles, activités sportives...

ACCUEIL PERISCOLAIRE

Le matin de 7h00 à 8h40

- Accueil échelonné.
- Mise en place de coins jeux et d'ateliers créatifs, au choix, pour permettre à l'enfant de commencer la journée dans de bonnes conditions.
- L'équipe d'animation accompagne les enfants à l'école.

Le midi avec repas de 11h30 à 13h40

- L'équipe d'animation prend en charge les enfants directement à l'école ou au bus.
- Nous organisons deux services de repas. Les menus sont affichés à l'entrée du centre.
- L'équipe d'animation accompagne les enfants à l'école ou au bus.
- Mise en place d'objectifs spécifiques liés au temps de restauration (règlement, hygiène, découverte de nouvelles saveurs...) et d'activités en fonction de la demande des enfants ou des opportunités.

L'inscription en restauration doit être effectuée avant le <u>jeudi matin 8h</u> dernier délai, pour la semaine suivante.



• Nous pouvons prendre en charge votre enfant de 11h30 à 12h15, le temps pour vous d'effectuer votre trajet "Travail - Accueil de Loisirs".

Le soir de 16h30 à 18h30

- L'équipe d'animation prend en charge les enfants directement à l'école.
- Un goûter est fourni par l'Accueil de Loisirs.
- Mise en place de coins jeux et d'ateliers créatifs.
- Possibilité de faire les devoirs pour les enfants qui le souhaitent.
- Départ échelonné.



